

DEUXIEME

PARTIE

INTRODUCTION

Pour réaliser cette partie, nous nous sommes basée essentiellement sur quelques notes rédigées par Monsieur Fernand Passelecq, directeur du BDB. Vous trouverez les références de ces notes en bibliographie.

Il nous a paru intéressant de faire ici, une sorte de synthèse de ces documents. Ils sont en effet d'un grand intérêt, car Monsieur Passelecq s'y explique sur un organisme qu'il connaît bien, puisqu'il en est le directeur et fondateur. Ces renseignements ont donc de fortes chances d'être exacts.

Cette synthèse permettra en outre de nous faire une idée du travail quotidiennement effectué au bureau et du type de documentation traitée.

C'est seulement en connaissant parfaitement l'organisation du Bureau Documentaire Belge, que nous pourrons envisager d'analyser plus en détails, les documents qui lui parvenaient.

Pour l'heure, nous commencerons donc par analyser le fonctionnement du bureau. Après un bref historique, nous envisagerons de développer ses objectifs, ses fonds, ses activités et ses publications.

HISTORIQUE DU BDB

C'est Monsieur de Broqueville, chef du gouvernement, qui décida de la création du BDB, vers le 15 janvier 1915. Il fut tout d'abord rattaché, tant administrativement que budgétairement au Ministère de la Guerre.

Il dépendit toujours du ministre de Broqueville et fonctionna d'une manière autonome, étant donné que l'indépendance intellectuelle était garantie aux différents employés du BDB, dans leurs recherches documentaires.

En juillet 1917, lors du passage du Baron de Broqueville au Ministère des Affaires Etrangères, le BDB resta budgétairement à la charge du Ministère de la Guerre mais continua à dépendre du chef du gouvernement.

Ce n'est qu'en novembre 1917, que son budget fut relié au Ministère des Affaires Etrangères.

Le personnel a toujours été composé de personnes étrangères au cadre administratif des ministères.

Le Bureau Documentaire Belge fut constitué dès le début, non seulement pour répondre à des nécessités de guerre, mais également et même peut-être davantage pour servir aux besoins de la paix.

Le BDB s'ouvrit très humblement, dans un bureau de deux mètres sur trois, au dernier étage du Ministère de la Guerre, villa Louis XVI, à Sainte-Adresse, avec pour tout personnel, monsieur Passelecq lui-même et une dactylographe.

C'est avec un matériel également très restreint, qu'il fallut entamer leur lourde tâche.

Fernand Passelecq dut rechercher un à un, tous les membres de cette équipe et les former aux méthodes documentaires. A la fin de la guerre, le Bureau Documentaire Belge comptait

20 traducteurs, 2 employés, 10 dactylos, 3 plantons, soit au total, 36 personnes.

Tous les collaborateurs relevaient directement du directeur. N'ayant pas de statut administratif proprement dit, ils n'étaient pas considérés comme "fonctionnaires", mais comme "employés temporaires".

En ce qui concerne le budget, pour l'année 1915, il n'atteignit pas 60000 francs, mais il alla en progressant et en 1918, il atteignait 161000 francs.

Une économie très stricte était constamment demandée. Aucune dépense n'était regardée d'un oeil favorable. Au contraire, le BDB ayant remis en août 1915, un budget s'élevant à 66000 francs, pour couvrir ses dépenses annuelles, fût informé en octobre, qu'il devait être réduit de moitié. Ce n'est que grâce à un effort vigoureux et à l'appui du ministère des Affaires Etrangères, qu'il pût obtenir le maintien de ce budget de 66000 francs.

Le BDB fût donc réduit à ne perfectionner que lentement et patiemment le service existant.

Pendant les quatre années de guerre, le BDB fonctionna en liaison constante, d'une part avec le "Service des Relations avec la presse du Ministère de la Guerre", qui lui fournissait les informations militaires belges et d'autre part, avec "l'Office de Propagande Belge" (OPB), chargé de la propagande par livres, imprimés, films et photographies.

Toutes les informations émanant du service de presse du BDB furent depuis le début, soumises à l'examen de la censure, ce qui permettait avant tout, de s'assurer que l'action du bureau ne serait pas retardée par la suite.

Tout au long de la guerre donc, le Bureau Documentaire Belge effectua consciencieusement la tâche qui lui était assignée.

Il est cependant assez difficile de déterminer avec précision ce qu'est devenu le BDB après la guerre.

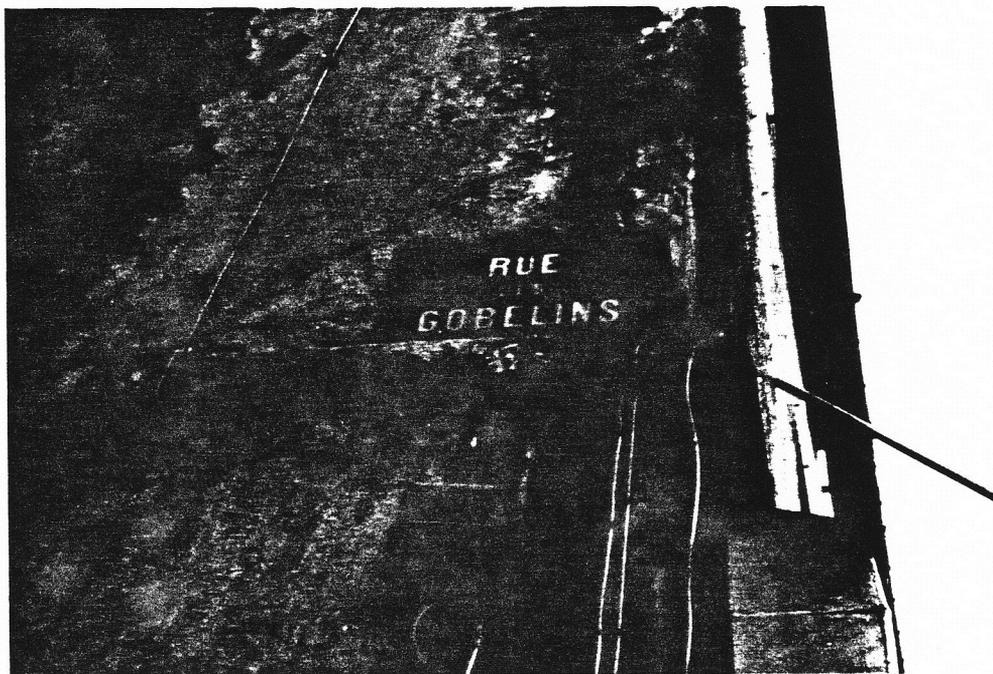
Quoi qu'il en soit, un peu avant la fin des hostilités,

monsieur Passelecq avait déjà mis sur pied , un projet sur "l'opportunité de maintenir le BDB après la signature de la paix".

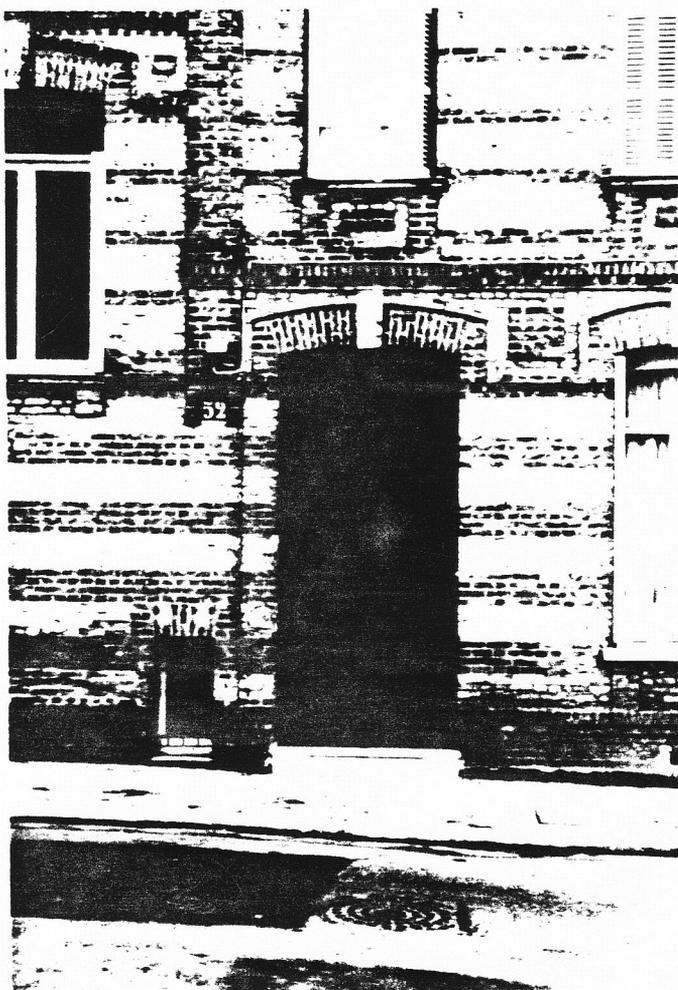
Nous analyserons plus loin, quelles étaient les ambitions du "père" du BDB.

Remarquons enfin, que, au cours de la guerre, le BDB a changé de domicile, pour s'installer au numéro 52 de la rue des Gobelins.

Cette villa a été épargnée par la deuxième guerre mondiale. Au cours de notre voyage au Havre (Sainte-Adresse), nous en avons pris quelques photos que vous trouverez aux pages suivantes.



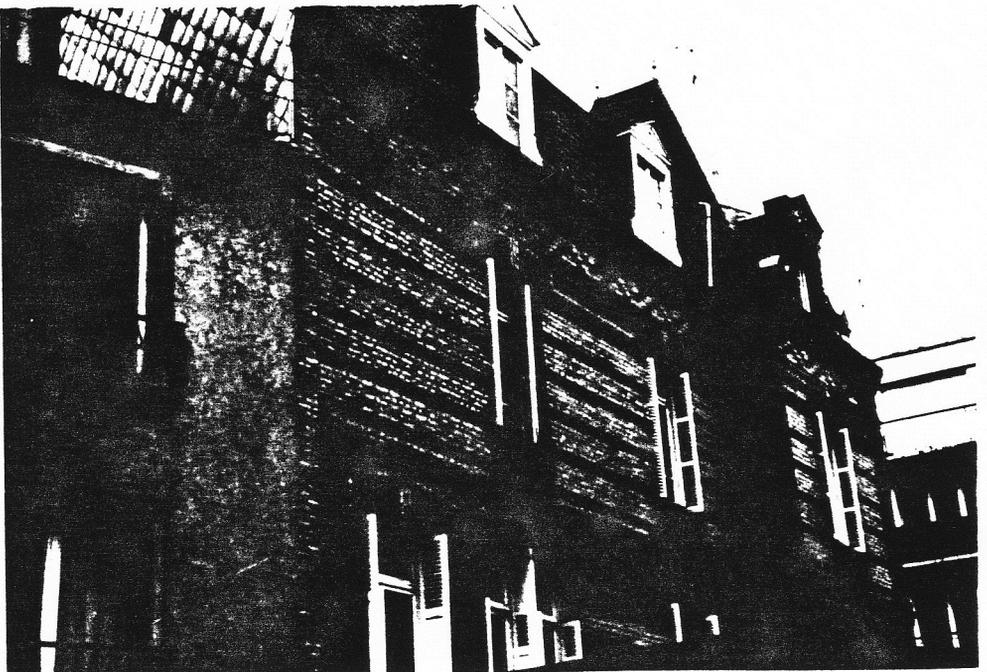
↑
La maison du n° 52 →
de la rue des Gobelins.

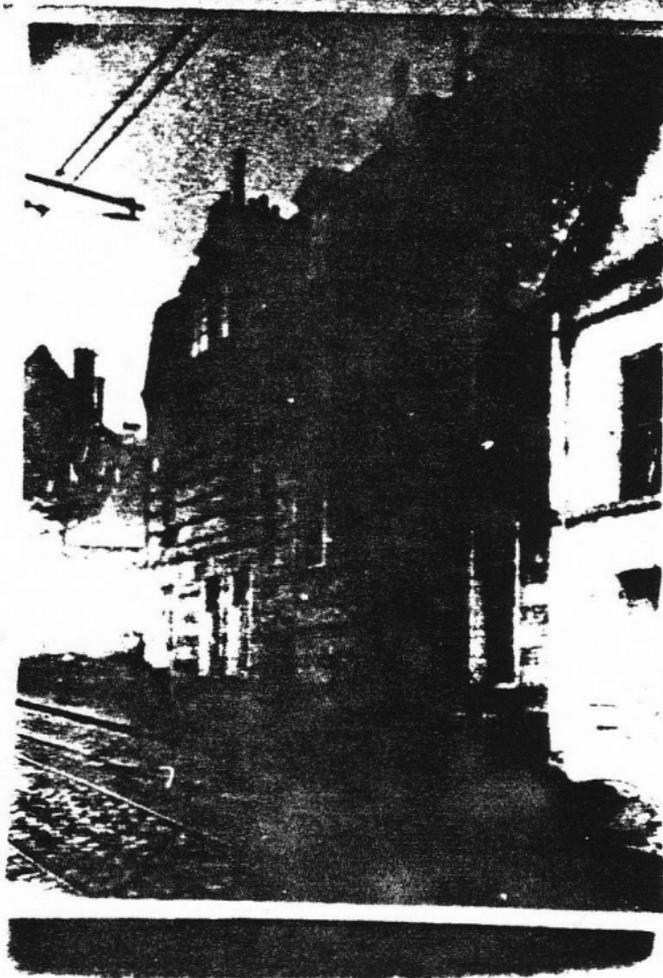




Le siège du BDB, au n°52, rue des Gobelins :

Façade et arrière.





Voici aussi une photo de la maison,
telle qu'on pouvait la voir en 1914.
Elle n'a d'ailleurs pas changé!

INSTITUT SUPERIEUR D'ETUDES SOCIALES DE L'ETAT
rue de l'Abbaye 26 - 1050 Bruxelles

SECTION : BIBLIOTHECAIRES - DOCUMENTALISTES

LE BUREAU DOCUMENTAIRE BELGE
AU HAVRE PENDANT LA GUERRE 1914-1918

Application pratique de la documentation du Bureau :
les déportations de travailleurs belges
pendant la durée de la guerre

Tome 1